

Troyes, le mercredi 21 novembre 2012

Domicile-Train : un service de SNCF en partenariat avec Age d'Or Services

Femmes enceintes, personnes voyageant avec des enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite... Il n'est pas toujours aisé de se déplacer de son domicile jusqu'en gare, et cela est d'autant plus compliqué en période de vacances scolaires, lorsque les gares se remplissent ! Pour faciliter le trajet du domicile jusqu'au train et l'installation à bord, SNCF a lancé en 2004, en partenariat avec Age d'Or Services, le réseau de services à la personne, un accompagnement dédié : le Service Domicile-Train.

Pour réserver ce service, il suffit d'appeler le 36 35 (0,34€ TTC/min, hors surcoût éventuel de l'opérateur) et de dire « Domicile-Train ». Ce centre d'appel est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h y compris les jours fériés (sauf le dimanche). La réservation du service Domicile-Train doit se faire au moins 7 jours avant le départ, l'annulation quant à elle devant se faire au plus tard 48h avant le départ du train.



Comment ça marche ?

Le Service Domicile-Train propose un accompagnement personnalisé du domicile du demandeur jusqu'au train :

- ✚ **A domicile** : les accompagnateurs Age d'Or Services viennent chercher le demandeur et ses éventuels accompagnants (3 personnes et 3 bagages maximum par prestation) directement à son domicile, à l'heure fixée lors de la réservation. Si le demandeur le désire, ils peuvent l'aider à effectuer la fermeture de sa maison (alarme, gaz...). Ils prennent en charge les bagages et, le cas échéant, l'animal de compagnie (animal de 6kg maximum et voyageant en panier fermé).
- ✚ **En gare** : les accompagnateurs Age d'Or Services conduisent le bénéficiaire jusqu'à la gare en voiture privée. Ils peuvent également effectuer si nécessaire quelques achats de dernière minute en gare et composer le billet.
- ✚ **À bord** : les accompagnateurs Age d'Or Services, en accord avec SNCF, guident le demandeur jusqu'à sa place dans le train. Ils peuvent aussi ranger les valises et s'assurer du confort du client avant le voyage.
- ✚ **A l'arrivée** : le demandeur peut également opter pour le service Domicile-Train pour se rendre du train jusqu'à son lieu de destination.

Le règlement

Considéré comme une prestation de service à la personne, le service Domicile-Train permet aux clients de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50%* (*selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts) du montant des sommes versées.

Le paiement s'effectue par chèque bancaire ou CESU pré-financé (Chèque Emploi-Service Universel) directement auprès de l'accompagnateur Age d'Or Services.

Age d'Or Services, le partenaire de ce service

Age d'Or Services, seul partenaire du Service Domicile-Train proposé par SNCF, est le premier réseau privé de services à la personne en nombre d'implantations mais aussi en nombre d'agences franchisées certifiées NF Service. Grâce à son maillage important du territoire (plus de 180 agences en France), le réseau met à la disposition des demandeurs du personnel qualifié, spécialement formé, prudent et aux qualités humaines indiscutables, ayant pour seuls objectifs le confort des clients et leur bien-être. Dans le cadre d'une prestation Domicile-Train, afin d'être clairement identifiables par le client, les intervenants portent un vêtement aux couleurs d'Age d'Or Services.

A propos de SNCF :

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, avec une présence dans 120 pays, 32,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 23% à l'international et 245 000 collaborateurs en 2011. Groupe public à vocation de service public, fort de son socle ferroviaire français, SNCF élargit l'offre des services de transport afin de proposer une mobilité fluide et de porte à porte à ses clients, voyageurs, chargeurs ou Autorités Organisatrices. Afin de conquérir les marchés transfrontaliers et internationaux, le groupe s'appuie sur 5 branches d'activité : gestion, exploitation, maintenance et ingénierie d'infrastructure à dominante ferroviaire (SNCF Infra), transport public de voyageurs urbain, périurbain et régional (SNCF Proximités), transport ferroviaire de voyageurs à grande vitesse (SNCF Voyages), transport et logistique marchandises (SNCF Geodis) et gestion et développement des gares (Gares & Connexions). www.sncf.com

Contact presse :
SNCF Voyages
Alexandre Dubois
01 74 54 08 42
a.dubois@sncf.fr

A propos d'Age d'Or Services :

Informations générales :

Création du réseau et de son franchiseur L'Age d'Or Expansion le 6 juin 1991.

L'Age d'Or Expansion est filiale de CNP Assurances depuis 2001.

180 implantations en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Membre de la Fédération Française de la Franchise (FFF) et de la Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise (IREF).

Noms des dirigeants :

Jean-Claude CHABOSEAU : président

Jean-Philippe GOETHALS : directeur général

Franck CHAPEL : directeur général délégué

Services proposés : aide à domicile, accompagnement, petit jardinage, petit bricolage, livraison à domicile, portage de repas, installation d'appareil de téléassistance (en partenariat avec un téléassisteur).

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.agedorservices.com

Contacts Presse :

AGE D'OR SERVICES

Aurélie JEANGERARD

Tél. : 03 25 82 83 69 – 06 79 74 34 43

aurelie.jeangerard@agedor.fr

DELVAL RP

Laurence DELVAL

Tél. : 06 82 52 98 47

laurence.delvalrp@gmail.com